



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

notaires

Question écrite n° 18919

Texte de la question

M. Robert Lamy appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le bilan de son ministère entre juin 1997 et juillet 1998 qu'elle a bien voulu faire parvenir aux parlementaires. Dans ce bilan portant sur les professions juridiques et judiciaires, des précisions sont apportées concernant le notariat. Ainsi, est évoqué la constitution d'un groupe de travail en vue de mener une réflexion sur les mesures visant à adapter la rémunération des notaires aux évolutions de la profession. Il lui demande si à ce jour des précisions peuvent être apportées en la matière et vers quel type de rémunération elle entend parvenir.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'un groupe de travail a été constitué en février 1997 afin de réfléchir aux modifications susceptibles d'être apportées aux modalités de rémunérations des notaires. Ce groupe, qui s'est réuni à plusieurs reprises, a en priorité porté sa réflexion sur les suggestions formulées par le Conseil supérieur du notariat et les syndicats représentatifs de la profession. C'est ainsi, notamment, que la profession a proposé de revaloriser les tranches des séries de droits proportionnels, qui n'ont connu aucune modification depuis 1986. Elle a, également, envisagé de créer de nouvelles tranches et d'abaisser, parallèlement, la rémunération afférente à certaines prestations. Ces différentes propositions ont été soumises en avril 1997 au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Ce dernier a fait connaître, début 1998, son souhait de poursuivre la réflexion en vue, notamment, de limiter l'impact financier des mesures proposées. Le groupe de travail devrait donc se réunir prochainement, afin d'étudier les moyens de concilier cet objectif de modération avec la nécessité d'adapter la rémunération des notaires aux profondes mutations de la profession.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18919

Rubrique : Professions judiciaires et juridiques

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 1998, page 5027

Réponse publiée le : 28 décembre 1998, page 7097